

## Inscription au

# CHALLENGE NATURE

Samedi 3 avril 2010 - ROURA

Run & Bike - Kayak - Course à pied - Cross en forêt & Environnement

Pièces à joindre au bulletin d'inscription (pour chaque équipier) :

- Photocopie de licence **EPMM Sports pour Tous 2009/2010** ou certificat médical datant de moins d'un an, de non contre indication à la pratique des sports de plein air
- Attestation délivrée par un maître nageur sauveteur de capacité à effectuer un parcours de 25m en nage libre.

**MERCI DE VEILLER À CE QUE LE DOSSIER SOIT COMPLET AVANT DE LE RETOURNER**

## Personne n°1 (date limite d'inscription 22 mars 2010)

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....  
Adresse : ..... Ville : .....  
Code postal : ..... E-mail : .....  
Tél : ..... J'apporte mon casque :  oui  non  
J'apporte mon VTT :  oui  non

## Personne n°2 (date limite d'inscription 22 mars 2010)

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....  
Adresse : ..... Ville : .....  
Code postal : ..... E-mail : .....  
Tél : ..... J'apporte mon casque :  oui  non  
J'apporte mon VTT :  oui  non

## Personne n°3 (date limite d'inscription 22 mars 2010)

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....  
Adresse : ..... Ville : .....  
Code postal : ..... E-mail : .....  
Tél : ..... J'apporte mon casque :  oui  non  
J'apporte mon VTT :  oui  non

**Equipe de 3 personnes  
dont au minimum 1 femme**

**Tarif : 60 euros**  
*pour l'équipe*

Comprenant :

- le pôt d'accueil, le repas du midi
- un lot pour chaque participant
- le droit d'inscription aux épreuves, l'encadrement, la sécurité et le prêt de matériel sportif sauf VTT

Merci de renvoyer cette inscription à :

Comité Régional EPMM Sports pour Tous de Guyane  
BP 101 - 97 394 Rémire-Montjoly Cedex

N'oubliez pas de joindre toutes les pièces ci-dessus,  
de remplir correctement fiche d'inscription et de  
joindre un chèque à l'ordre EPMM Sports pour Tous.

Pour tout renseignement, appeler le 0694 42 42 23

## REGLEMENT 2010 du

### CHALLENGE NATURE ECO-MANIFESTATION



**1 – Le comité régional EPMM Sports pour Tous de Guyane**, organise son 1<sup>er</sup> Challenge Nature, le samedi 3 avril à Roura, dans le cadre de la semaine du développement durable.

#### 2 - DEROULEMENT du challenge nature

Le challenge vise à promouvoir les sports nature, l'environnement et le patrimoine de Roura. Le challenge nature est OUVERT à toutes personnes âgées d'au minimum 18 ans, réunies en équipes de 3 dont au minimum une femme.

#### 3 – INSCRIPTIONS

**3.1 Le nombre d'inscriptions** est limité à 12 équipes de 3 personnes.

**3.2 Le montant de l'inscription** s'élève à 60 € par équipe comprenant le pôt d'accueil, le repas du midi et le cocktail de clôture. L'équipe doit joindre un chèque global aux pièces à fournir lors de l'inscription

**3.3 L'inscription se fera** auprès du comité régional EPMM Sports pour Tous de Guyane en utilisant le bulletin d'inscription et en joignant les pièces suivantes pour chaque participant :

- Photocopie de la licence sportive EPMM Sports pour Tous en cours de validité ou certificat médical datant de moins d'un an, de non contre indication à la pratique des sports de plein air  
- Attestation délivrée par un Maître Nageur Sauveteur de capacité à effectuer un parcours de 25 m en nage libre ou attestation sur l'honneur.

#### 4 - PROGRAMME

##### 4.1 Programme général

Le challenge nature comporte 4 épreuves chronométrées dont une épreuve avec des questionnaires sur l'environnement. Chaque épreuve est chronométrée individuellement et ne présentera pas de difficultés techniques ou physiques particulières. Le temps démarre au départ du premier équipier et s'arrête à l'arrivée du dernier.

#### 4.2 Les épreuves

##### 4.2.1 Run & bike

Le parcours choisi pour l'épreuve de RUN & BIKE partira du centre socioculturel de Roura jusqu'au Dégrad Eskol soit 6,3 km. Les départs seront échelonnés toutes les minutes afin d'éviter un engorgement lors de l'arrivée au dégrad. Un membre de l'équipe sera sur le VTT, pendant que ses deux coéquipiers seront à pied pour courir. Les échanges entre les coureurs et le VTT peuvent se faire à n'importe quel moment et sans limite. Chaque personne sur le VTT doit OBLIGATOIREMENT porter un casque.

##### 4.2.2. Kayak et canoë bi-place

Le parcours choisi pour l'épreuve de kayak partira du Dégrad Eskol jusqu'au pont de Roura soit environ 6,5 km. Les embarcations se trouveront au niveau du Dégrad par ordre d'arrivée. Un membre de l'équipe sera à bord d'un kayak, alors que ses deux coéquipiers seront dans un canoë bi-place. Deux Brevet d'Etat kayaks seront présents pour encadrer l'activité. De plus, 3 kayakistes confirmés seront positionnés tout au long du parcours afin d'assurer la sécurité. Les participants devront prendre soin de bien naviguer au milieu de la crique Gabrielle. Un canoë ayant un moteur fermera le parcours et pourra intervenir en cas de problème grave. Enfin chaque personne à bord du kayak doit OBLIGATOIREMENT porter un gilet de sauvetage mis à disposition à l'embarquement.

##### 4.2.3 Course à pied

Le parcours choisi pour l'épreuve de course à pied partira du pont de Roura jusqu'au centre socioculturel de Roura soit environ 1,8 km. Des VTTistes encadreront l'épreuve et assureront la sécurité et la circulation notamment au croisement. La priorité sera donnée au véhicule.

##### 4.2.4 Cross du Roy

Le cross du Roy sera la dernière épreuve du challenge nature. Le parcours choisi pour cette épreuve partira du centre socioculturel de Roura pour se diriger sur le chemin du Roy sur environ 4,8 km. Le cross sera composé de 10 balises bien visibles sur le parcours. Sur chaque balise les concurrents devront faire poinçonner leur carton de pointage et répondre à une question sur l'environnement, le patrimoine ou les sports nature. Pour que l'épreuve soit validée il faut que les concurrents ramènent au centre socioculturel, le carton de poinçonnage complet. Chaque bonne réponse apportera 10 minutes de réduction à l'équipe. Le temps limite pour réaliser cette épreuve sera de 2h00 à partir du départ de

l'équipe. Les équipes seront invitées à retourner au centre socioculturel de Roura, avant ce délai, même si leur carton de pointage n'est pas complet et qu'ils n'ont pas répondu à toutes les questions. Cependant une pénalité de 20 minutes par poinçon manquant leur sera appliquée ainsi que de 10 minutes par mauvaises réponses.

#### 4.3 Classements

2 classements différents sont établis. Les chronos obtenus à chaque épreuve, ainsi que les bonus et malus éventuels, sont additionnés pour chaque équipe et classés par ordre décroissant.

Le CLASSEMENT GÉNÉRAL récompense les équipes ayant réalisées le meilleur temps. Le PRIX "SPORTS POUR TOUS" récompense l'équipe la plus fair-play et respectueuse de l'environnement.

#### 5 - EQUIPEMENT - MATERIEL

L'organisateur fournira à chaque équipe une boussole, le carnet de route, un sifflet, le matériel de canoë.

**Le matériel de sécurité pour les activités de plein air** ; casque, gilet de sauvetage sera prêté par l'organisateur.

Le reste du matériel est laissé au libre choix des participants, il est toutefois OBLIGATOIRE de s'équiper du matériel suivant :

- Sacs à dos,
- une réserve d'eau et de nourriture
- Une petite trousse de secours par équipe,
- Un téléphone portable par équipe,
- Casquette ou bandeau,
- pantalon ou jogging long pour le cross en forêt
- Chaussures de course.

#### 6 – SECURITE

Les activités nécessitant l'utilisation de matériel spécifique seront encadrées par des éducateurs diplômés d'état.

Les lieux de départ et d'arrivée des épreuves permettront de pointer les participants et seront équipés de trousse de premiers secours. Des points de contrôle et de secours pourront être mis en place si nécessaire.

**En cas d'accident, il est indispensable qu'un équipier reste avec l'accidenté, sauf cas de force majeure, dans l'attente de l'arrivée des secours. Un numéro de téléphone d'urgence sera communiqué avant le début des épreuves. Le centre socioculturel et sportif de Roura sera le lieu de coordination des appels et de l'organisation des épreuves et des secours.**

Les épreuves peuvent être interrompues à tout moment en raison d'évènements ne permettant pas le déroulement des épreuves en sécurité. Dans ce cas, le comité d'organisation pourra proposer des épreuves de remplacement. Dans le cas de croisement avec une route ouverte à la circulation, l'organisateur mettra en place des signaleurs chargés de faciliter le passage en toute sécurité des concurrents.

#### 7 - PUBLICITE - PARRAINAGE

Les participants s'engagent à porter tout au long de la manifestation les dossards fournis au début du challenge.

Les participants acceptent sans conditions les prises de vues, quels que soient les techniques et les supports utilisés, ainsi que l'exploitation de ces images par la Fédération Française EPMM Sports Pour Tous à titre informatif ou publicitaire.

#### 8 --ABANDONS - EXCLUSIONS

L'abandon d'un membre de l'équipe entraîne l'impossibilité pour l'équipe d'être classée, les membres restants pourront toutefois terminer les épreuves et leurs performances leur seront communiquées.

L'exclusion d'une équipe peut être prononcée en cas de non-respect du règlement et de l'environnement ou de comportement dangereux.

#### 9 - MODIFICATIONS

L'organisateur peut à tout moment modifier le programme, le choix des activités, le parcours ou les épreuves pour des raisons de sécurité ou de sportivité.

Les participants seront tenus informés de tout changement avant le début de l'épreuve.

#### 10 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit un contrat d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de ses préposés et des participants.

**SIGNATURE OBLIGATOIRE DU  
REGLEMENT**, par chaque membre de l'équipe